

Opuntia spp.



© CEN

Ordre : Caryophyllales ; **Famille :** Cactaceae ; **Genre :** *Opuntia*.

Synonymes : plusieurs espèces du genre *Opuntia*

Autres noms communs : /

Origine : Zones tropicales et subtropicales d'Amérique centrale.

► Caractère invasif de l'espèce	Oui	Non	Précisions
Connue pour son caractère invasif en Océanie	X		Australie, îles Salomon, Nouvelle-Zélande
Connue pour son caractère invasif ailleurs dans le monde	X		Afrique (Afrique du S, Ethiopie...), Europe (Espagne, Portugal...)
Impacte les espaces semi-naturels ou anthropisés	X		Forme des fourrés impénétrables en zone côtière, pouvant être un obstacle au pâturage sur certaines zones.
Impacte les espaces naturels	X		Entre en compétition avec la flore et la faune locale (empêchant notamment l'installation de colonies d'oiseaux marins), par la formation de fourrés impénétrables.
			<p><u>En Nouvelle-Calédonie :</u> A été identifiée comme l'une des menaces principales pesant sur différents sites de forêts sèches, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Koumourou, - Lepredour, - Néra, - Ouen Toro.

► Introduction en Nouvelle-Calédonie (NC)	Oui	Non	Précisions
Introduction volontaire	X		Vers 1950.
Nombre d'individus introduits	Non documenté.		

► Potentiel de reproduction	Oui	Non	Précisions
Potentiel de reproduction sexuée	X		
- Anémochorie		X	
- Barochorie (par gravité)	X		
- Zoochorie	X		Graines dispersées par les oiseaux.
Potentiel de reproduction asexuée	X		Elevé : bouturage de tout fragment de la plante (grande résistance des raquettes au sel et au dessèchement).

► Règlementation NC	Oui	Non	Précisions
EEE en province des îles Loyautés (PIL) - Lien	X		- <i>Opuntia spp.</i>
EEE en province Nord (PN) - Lien	X		- <i>O. aurantiaca</i> - <i>O. cordobensis</i> - <i>O. ficus indica</i> - <i>O. stricta</i>
EEE en province Sud (PS) - Lien	X		- <i>O. stricta</i>
Interdite à l'importation – Lien	X		- <i>O. aurantiaca</i> - <i>O. cordobensis</i> - <i>O. ficus-indica</i> - <i>O. stricta</i>
Autre			

EEE : Espèce Exotique Envahissante

► Statut / référence de l'espèce	Oui	Non	Précisions
Classée par l'UICN parmi les 100 esp. les plus envahissantes au monde (Lowe et al. 2007) - Lien	X		- <i>Opuntia stricta</i>
Listée dans la GISD	X		- O. cochenillifera - O. ficus-indica - O. monacantha - O. stricta
Listée dans la PIER	X		- O. dillenii , - O. ficus-indica , - O. fulgida , - O. monacantha - O. stricta
Listée dans CABI	X		+ de 500 références
Listée comme introduite en NC (Hequet & L. 2010)	X		- <i>O. ficus-indica</i> - <i>O. ferox</i> - <i>O. stricta</i> (= <i>O. dillenii</i>)
Listée comme EEE par l'IRD (Hequet et al. 2009)	X		- <i>O. stricta</i> - <i>O. spp</i>
Listée dans le guide GEE-APICAN (GEE 2012)	X		- <i>Opuntia spp</i> , page 134
Listée parmi les 105 principales EEE de NC impactant les espaces naturels - Lien	X		- <i>Opuntia stricta</i>
Listée parmi les 68 EEE établies prioritaires de la stratégie EEE NC (CEN 2017) - Lien	X		- <i>Opuntia stricta</i>, priorité 4
Listée parmi les espèces exotiques à risque, à surveiller et signaler		X	

► Localisation en NC ⁽⁴⁾	Oui	Non	Précisions
Dans les espaces naturels	X		- Se rencontre couramment en bosquet sur le littoral de la côte ouest, ainsi que sur une station à Maré ; a colonisé de nombreux îlots. - Infeste depuis les îlots les bosquets et fourrés en zone sèche jusqu'à 300 m d'altitude.
Hors espaces naturels	X		
Usage horticole	X		Présent à l'état cultivé sur la Grande Terre, chez des particuliers, ainsi qu'aux îles Loyauté.

► Moyens de lutte (et/ou prévention) conseillés	Oui	Non	Précisions
Lutte mécanique  	X		<ul style="list-style-type: none"> - Recommandée notamment pour les invasions de surface encore limitée ou en zone sensible. - Techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Faire très attention aux épines : porter des gants spéciaux pour toute manipulation. • Arrachage manuel ou mécanique (mini-pelle), système racinaire compris. • Ne surtout pas gyrobroyer grossièrement. • Élimination avec soin de tous débris végétaux, qui peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> • broyés très finement puis laissés en tas sur une plateforme ; aucune reprise observée 3-4 mois après traitement (source CEN, voir photos ci-contre), • enfouis sur place dans des fosses avec une épaisseur de recouvrement de 80 cm minimum de sol ; aucune reprise au niveau des fosses (technique mise en place à Déva en 2015). - Nécessité d'un suivi sur plusieurs années (le moindre débris laissé en surface pouvant s'enraciner)
Lutte biologique	X		<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs agents de lutte ont été testés au niveau international, avec de bons résultats observés notamment avec la pyrale <i>Cactoblastis cactorum</i>. - Plusieurs auxiliaires biologiques présents mais sans documentation sur leurs efficacités et impacts (prospection en cours).
Lutte par voie chimique	X		<ul style="list-style-type: none"> - Traitement chimique au Génoxone 5% en deux fois, avec 4 à 6 mois d'intervalle, puis ramassage des raquettes isolées et pourrissantes qui repartent sinon ; Glyphosate (5 à 8%) moins efficace (source CEN). - Méthode par injection de phytocide possible mais laborieuse : chaque « raquette » doit être traitée individuellement ; l'injection doit être répétée au moins 2 fois. - Efficacité variable toutefois selon les espèces ou les variétés traitées.
Autre			

► Traitement des déchets verts	Oui	Non	Précisions
Broyage	X		A broyer très finement pour éviter toute reprise.
Compostage		X	Ne pas utiliser comme paillage ni comme compost.
Enfouissement sur place	X		A privilégier.



► Sites de référence

UICN : Union International pour la Conservation de la Nature - [Lien](#)

GISD : Global Invasive Species Database - [Lien](#)

PIER : Pacific Island Ecosystems at Risk - [Lien](#)

CABI : Centre for Agricultural Bioscience International - [Lien](#)

► Bibliographie (autre que lien PIER, CABI et GISD)

CEN (2017) - Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les espaces naturels de Nouvelle-Calédonie. Document cadre, 107 pp. - [Lien](#)

Groupe Espèces Envahissantes (2012) - Plantes envahissantes pour les milieux naturels de Nouvelle-Calédonie. Agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles et naturelles Editeur, Nouméa, 223 pp.

Hequet V. & LeCorre M. (2010) - Révision du catalogue des plantes introduites de H.S. MacKee (1994). IRD / AMAP / Province Sud, 235 pp.

Hequet V., Le Corre M., Rigaut F., Blanfort V. (2009) - Les espèces exotiques envahissantes de Nouvelle-Calédonie. IRD, 87 pp. - [Lien](#)

Lowe S., Browne M., Boudjelas S., Poorter M. (2007) - 100 espèces exotiques envahissantes parmi les plus néfastes au monde. Sélection de la Global Invasive Species Database. Invasive Species Specialist Group (ISSG), 12 pp. - [Lien](#)

Office National des Forêts (2016) - Île de La Réunion : Méthodes de lutte contre les plantes envahissantes – Fiches techniques, 35 pp. - [Lien](#)

Accès à l'ensemble des fiches et informations par espèces.

